



HAL
open science

Motifs de tatouages égyptiens

Emmanuelle Perrin

► **To cite this version:**

Emmanuelle Perrin. Motifs de tatouages égyptiens : Répertoire et propositions de lecture. Cahier du Gremamo, 2010, 20, pp.45-67. halshs-00822209

HAL Id: halshs-00822209

<https://shs.hal.science/halshs-00822209>

Submitted on 14 May 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Motifs de tatouages égyptiens

répertoire et propositions de lecture

Emmanuelle Perrin, CHSIM

*Mets-moi comme un sceau sur ton cœur,
comme un sceau sur ton bras.*

Cantique des cantiques, 8.6.

De musées en musées...

Un jour, en visite au musée d'ethnographie de la Société de Géographie d'Égypte, pour en relever les collections, mon attention fut attirée par une pièce rayonnante – parce que vivante parmi les objets morts. Sous l'aspect d'un paravent, sur des carreaux de verre peints, tout un monde multicolore d'oiseaux, de poissons, de lions armés, de serpents, des fleurs, de mosquées et de croix, de chevaliers d'époques, de femmes brandissant des sabres ou des guirlandes de fleurs ; et cette étiquette : « modèles de tatouage ». Quelques temps plus tard, cette fois dans la salle d'ethnographie du musée de l'Agriculture du Caire, je retrouve un tatoueur dans le diorama représentant un marché campagnard, et sur son répertoire de modèles une étiquette : « échantillons de dessins populaires ». Enfin, je repère encore dans le catalogue des objets du musée du quai Branly plusieurs répertoires de tatoueurs. Ce numéro des *Cahiers du Gremamo* sur le thème de l'image en Islam est l'occasion d'en apprendre un peu plus sur la pratique du tatouage en Égypte.



Fig. 1 : Les répertoires de tatouages du musée de la Société de Géographie du Caire (MSG/1).

Cette étude, première ébauche, porte sur les pièces conservées au Caire au musée d'ethnographie de la Société de Géographie d'Égypte et à Paris, au musée du quai Branly, ce qui représente un ensemble de quelque cinq cent quatre-vingts motifs. Deux répertoires de tatoueurs sont exposés au musée d'ethnographie de la Société de Géographie d'Égypte. Le premier, noté MSG/1, est formé de trois panneaux en

bois, reliés entre eux par des chevilles, et présentant chacun six plaques de verre peintes, mesurant environ 14 x 19 cm. Le cadre est très travaillé : au sommet des animaux mi-oiseaux mi-dragons (?), butinent des fleurs placées dans un vase. Il est également décoré de miroirs et de motifs géométriques, de lunes et d'étoiles en nacre. Sa hauteur maximale, au centre, est de 150 cm environ, pour 143 cm sur les côtés, avec une largeur totale d'environ 100 cm¹. Il a été acquis par le R. P. Bovier-Lapierre et Henri Munier, lorsque ceux-ci entreprirent de développer les collections d'ethnographie égyptienne du musée de la Société de Géographie, entre 1927 et 1933². Le second répertoire (MSG/2) est de facture plus simple. Le cadre en bois mesure 130 x 72 cm. Il présente onze plaques de verre peintes (18 x 20 cm). La première rangée est encadrée par des miroirs. Cette pièce est signée³.

Le musée du quai Branly abrite dans ses réserves, sous le numéro d'inventaire 71.1933.165.239, et l'appellation « paravent », un répertoire de tatoueur formé de deux battants de bois, peints en vert, réunis par deux charnières, cloisonnant douze carreaux de verre peints, chacun d'une dimension de 20 x 15 cm. La pièce mesure 115 x 84 cm et pèse 7,30 kg (MQB/K/1). On relève également sous le numéro d'inventaire 71.1933.165.536, un triptyque formé de trois carreaux de verre peints dans un cadre en bois, d'une dimension de 24,3 x 68 cm (MQB/K/2)⁴. Cette pièce est signée et datée de 1932. Ces deux répertoires ont été collectés par l'égyptologue Charles Kuentz (1895-1978) en 1933. Sous les numéros d'inventaire 71.1934.58.6 (MQB/C/1), 71.1934.58.7 (MQB/C/2), 71.1934.58.8 (MQB/C/3), 71.1934.58.9 (MQB/C/4) et 71.1934.58.10 (MQB/C/5), le musée du quai Branly conserve également une série



Fig. 2 : Les répertoires de tatouages du musée de la Société de Géographie du Caire (MSG/2).

de cinq plaques en verre peint, sans cadre. Celles-ci, dont on ignore si elles étaient rassemblées dans un même répertoire, ont été collectées en 1934, dans l'oasis de Siwa par Paul Chadourne, vraisemblablement le médecin et collectionneur qui fit partie du mouvement Dada. Ces plaques mesurent en moyenne 23 x 18 cm. Qu'elles aient été acquises dans un lieu fort éloigné de la vallée du Nil peut témoigner de l'extension de la pratique du tatouage.

Le grand répertoire du musée d'ethnographie de la Société de Géographie

1. Voir fig. 1.

2. Keimer 1948, p. 83.

3. Voir fig. 2.

4. Des photographies de ces pièces sont visibles sur le site du musée du quai Branly dans le catalogue des objets, sous leur numéro d'inventaire.

d'Égypte (MSG/1) et l'ensemble des pièces du musée du quai Branly ont donc été collectés à la même période, à la fin des années 1920 et au début des années 1930. L'unité des motifs et du style n'exclut pas des dessinateurs différents : les deux pièces signées ne le sont pas du même nom (MSG/2, MQB/K/2)⁵. J'ignore tout de la fabrication de ces répertoires, et notamment si le dessinateur était aussi le tatoueur.

La pratique du tatouage concernait les musulmans comme les coptes, les hommes comme les femmes, les adultes comme les enfants. Dans son étude, Louis Keimer cite les témoignages de nombreux voyageurs, datant pour certains du xvi^e et du xvii^e siècles⁶. Jusqu'au xx^e siècle, les documents évoquent des formes géométriques. Les motifs figuratifs semblent ainsi dater du siècle dernier. L'article le plus récent trouvé à ce sujet, « Un répertoire-modèle de tatouage égyptien » de Nadia Kossiakov, qui porte sur le grand répertoire conservé au musée du quai Branly (MQB/K/1), date de 1966 et témoigne d'une pratique toujours actuelle à cette époque. Plus récemment en 2003, l'ouvrage de Claudia Y. Wiens, *Coptic life in Egypt*, présente deux photographies d'un tatoueur lors d'un mouled⁷. Avant l'utilisation d'appareils électriques, les tatouages se faisaient au moyen d'aiguilles, en nombre impair, de trois à sept, liées ensemble en biseau. Le pigment était principalement obtenu avec du noir de fumée, délayé dans de l'eau, de l'huile, du « lait de femme »⁸ ou du lait de chèvre. Le tatouage pouvait être ensuite frotté avec des feuilles ou du jus d'herbe. Contrairement aux répertoires qui présentent des motifs aux couleurs franches, les tatouages étaient bleus ou verts. Ils étaient effectués sur l'ensemble des parties du

corps, et principalement sur le visage, les mains et les bras.

Des tatoueurs ambulants officiaient sur les marchés et lors des mouleds. C'est notamment là qu'ils exposaient leur répertoire sur verre peint. De nombreux auteurs décrivent aussi le tatouage comme une activité féminine⁹, pour souvent faire référence aux femmes tsiganes¹⁰. Pour certains, les tatouages médicaux étaient exécutés par des coptes et les tatouages décoratifs par les tsiganes et les musulmans¹¹.

1. Des motifs géométriques

Le tatouage comme parure

Des gravures datant de la première moitié du xix^e siècle représentent des femmes tatouées. Dans l'ouvrage d'Edward Lane figure une femme tatouée de trois points superposés entre les seins, d'une ligne de « pattes d'oiseau » le long du bras, de trois traits en éventail au-dessus des sourcils, d'un cercle sur le menton, de lignes brisées et de formes géométriques sur les mains¹². Dans l'étude de Keimer, des gravures montrent de même des femmes tatouées de points, d'étoiles, de « dents de loups »

5. Les deux planches publiées dans Mayeur-Jaouen 1994, p. 213 et 217, sont signées d'un autre nom encore.

6. Keimer 1948, p. 55-57.

7. Wiens 2003, p. 52-53.

8. Lane 1989, p. 48, Muysier 1952, p. 14, Henein, 1988, p. 210.

9. Voir par exemple Henein, 1988, p. 210 et Blackman 2000, p. 51.

Ce sont aussi les femmes que visent les *hadith*-s condamnant la pratique du tatouage. « Le Prophète a interdit de donner un salaire à celui qui fait une saignée, de donner un prix pour acheter un chien, et il a maudit celui qui vit de l'usure, celui qui en fait vivre, la femme qui tatoue et celle qui se fait tatouer. » ; « Dieu maudit celles qui tatouent, celles qui se font tatouer, celles qui s'épilent le visage, celles qui se font limer les dents par coquetterie parce qu'elles dénaturent l'œuvre de Dieu », al-Bukhârî, cité par Chebel 1993, p. 313.

10. Fouquet 1898, Keimer 1948, Muysier 1952.

11. Keimer 1948, p. 61, Muysier 1952, p. 17.

12. Lane 1989, p. 47-48, repris dans Keimer 1948, p. 112 et Muysier 1952, p. 16.

sur le menton, les mains, les seins et les pieds¹³. La portée ornementale et érotique de ces tatouages paraît évidente. Ne dit-on, au Maghreb, que les tatouages des mains rendent les gestes plus élégants, « ceux des joues et du menton attirent les baisers, ceux de la jambe attirent les regards »¹⁴ ? De ces dessins qui « donnent à la femme quelque chose de délicieusement provocant »¹⁵, il existe aussi des évocations poétiques. Dans son étude sur le folklore bédouin d'Égypte, Ernst Klippel relève par exemple ces paroles d'un chant d'amour : « qu'il est beau le tatouage de sa gorge »¹⁶.

Le point et la ligne : les tatouages médicaux

De nombreux auteurs soulignent l'utilisation médicale du tatouage en Égypte. Les principales maladies traitées sont les maux de tête¹⁷, les lésions des os et des articulations¹⁸, les maladies de peau¹⁹, les maux d'estomac²⁰, les rages de dents²¹, les enflures²². Des points sont tatoués sur les articulations de la main pour les renforcer²³.

Certains motifs médicaux se retrouvent sur les répertoires de tatoueurs conservés au musée de la Société de Géographie et au musée du quai Branly. Il s'agit de trois traits verticaux parallèles, souvent surmontés de trois points disposés en triangle. Les lignes extérieures de cette figure peuvent être pectinées. Certains y voient une stylisation du palmier²⁴.

Au-delà d'un usage strictement médical, les tatouages ont des vertus protectrices. Il serait bénéfique aux garçons d'être tatoués d'un point sur le menton et d'un autre sur la narine ou de trois points disposés en triangle sur le bras²⁵. On trouve également chez W. Blackman mention d'un tatouage protégeant les enfants de la qarîna de leur mère, double-spirituel souvent malfaisant qui peut, par jalou-

sie ou colère, ravir les enfants de sa sœur humaine. Une légende rapporte que le roi David a obtenu de la reine des qarîna-s la promesse qu'aucune d'entre elles ne porterait atteinte aux enfants tatoués d'un point sur le front et d'un point sur la cheville gauche²⁶.

D'autres motifs géométriques apparaissent encore parmi ces modèles de tatouages : il s'agit principalement du chevron pectiné, surmonté d'un losange, d'un point ou plus rarement d'un croissant. Deux chevrons pectinés peuvent être associés en losange. Le motif du chevron se trouve parfois au-dessus de trois traits verticaux parallèles. Le cercle entouré de rayons, comme un soleil, avec un point au centre, comme un œil, apparaît de même régulièrement, souvent associé avec deux triangles de points ou deux chevrons pectinés²⁷.

Bijoux ou « amulette permanente »²⁸, les répertoires de tatoueurs présentent également des compositions géométriques sur une ligne horizontale de chevrons, qui

13. Keimer 1948, pl. xxxiv et xxxv.

14. Faublée et Rivière 1942, p. 76.

15. Pour reprendre l'expression de Claude Lévi-Strauss et l'exemple plus lointain des peintures corporelles des indiens Caduevo, Lévi-Strauss 1955, p. 162.

16. Klippel Ernest, « Études sur le folklore bédouin de l'Égypte », *Bulletin de la Société khédiviale de Géographie*, Le Caire, série VII, n° 10, 1911, p. 15, cité par Keimer 1948, p. 59.

17. Fouquet 1899, Henein 1988, p. 210, Blackman 2000, p. 53.

18. Fouquet 1899, Henein 1988, p. 210.

19. Fouquet 1899, Blackman 2000, p. 53.

20. Fouquet 1899.

21. Blackman 2000, p. 53.

22. Fouquet 1899, Henein 1988, p. 210.

23. Blackman 2000, p. 52.

24. Caloyanni 1923, p. 118-119, Kossiakov 1966, p. 274.

25. Blackman 2000, p. 52-53.

26. Blackman 2000, p. 53-54. De même au Maghreb, les mères « qui mangent [leurs] enfants » et qui ont perdu successivement plusieurs enfants en bas âge sont tatouées de figures « médico-magiques » ainsi que leurs enfants survivants, Faublée et Rivière 1942, p. 76.

27. Voir fig. 4.

28. Doutté 1908, p. 150.

associent des losanges, des demi-cercles, des croissants, des plumes, des oiseaux, des fleurs et des végétaux stylisés.

2. Des motifs religieux

Les motifs chrétiens

Trois des pièces étudiées présentent des motifs chrétiens, toujours rassemblés sur un même carreau (MSG/2, MQB/K/1 et MQB/C/5)²⁹. Les motifs de croix à bras égaux, souvent fleuronées ou potencées, sont les plus nombreux et les plus variés (59). Les coptes se font fréquemment tatouer, souvent dès l'enfance, une croix sur le poignet ou entre le pouce et l'index, une pratique attestée depuis le *viii^e* siècle³⁰. Diverses explications en sont données : assurance d'être enterré en terre chrétienne³¹, preuve de sa foi au jour du Jugement³² ou lorsque les Abyssins, un jour conquérants de l'Égypte, tueront tous ceux qui ne pourront attester d'un signe de leur foi chrétienne³³. Des références bibliques font d'une marque ou du « sceau divin », inscrit sur le front des hommes, un signe d'élection (Ezéchiel, 9.4 ; Apocalypse, 7.3-8). Les commandements divins sont un signe attaché à la main, une marque placée entre les yeux (Deutéronome, 6.8). Des coptes se font tatouer la figure du Christ en souvenir de leur pèlerinage à Jérusalem, ainsi que la date de celui-ci³⁴. Parmi les motifs chrétiens, il y a un Christ portant sa croix (MSG/2) et trois Christ en croix (MSG/2, MQB/K/1 et MQB/C/5), dont un avec le bon larron à ses côtés (MQB/C/5). Par deux fois se trouvent au pied de la Croix des ossements et un crâne, qui signifient peut-être Golgotha (le lieu du crâne). Par deux fois également l'échelle de la déposition est figurée contre la Croix.



Fig. 3 : Motifs de tatouages chrétiens (MSG/2).

On relève également deux représentations de saint George terrassant un dragon (MSG/2, MQB/C/5), une de saint Michel terrassant un démon (MSG/2)³⁵, deux mandorles avec une croix ou un enfant (MSG/2, MQB/K/1) et un Sacré Cœur (MQB/K/1).

Les motifs musulmans

Parmi les motifs musulmans, outre le croissant très souvent présent dans les compositions géométriques et florales, figurent des mosquées et le dromadaire du *mahmal*. Parmi les quatre mosquées

29. Voir fig. 3.

30. Muyser 1952, p. 21.

31. Muyser 1952, p. 23.

32. Henein 1988, p. 209.

33. Blackman 2000, p. 54.

34. Muyser 1952, p. 13, Blackman 2000, p. 54.

35. La pièce MQB/K/1 représente un ange, très féminin, armé d'une épée et d'un objet effacé dans la main gauche (une croix, une balance ?). Il s'agit peut-être de saint Michel.



Fig. 4 : Le *mahmal* (MSG/2).

recensées, deux portent une coupole verte qui « suffit à évoquer le Prophète »³⁶ (MSG/1, MQB/K/2). Il pourrait donc s'agir de la mosquée et du tombeau du Prophète à Médine, que les pèlerins visitent souvent à la fin du pèlerinage à La Mecque, et qui figure aussi dans les chromolithographies³⁷ et les fresques peintes sur les façades des maisons de pèlerins³⁸. Le dromadaire qui, transportant le *mahmal*, un palanquin richement décoré, ouvrait et conduisait la caravane des pèlerins de La Mecque constitue une autre image évocatrice du pèlerinage (MSG/1, MSG/2, MQB/K/1)³⁹. On le retrouve également dans les fresques des maisons de pèlerins⁴⁰. Ces motifs pourraient donc former des souvenirs religieux attestant d'un pèlerinage à La Mecque (le dromadaire du *mah-*

mal), à Médine (la mosquée du Prophète) ou au tombeau d'un saint (mosquées). Le *mahmal*, tout comme le dromadaire qui le transportait, était porteur de baraka : « Les gens recherchent généralement la baraka du *mahmal*, ils se frottent avec son étoffe et embrassent ses houppes. Celui qui a pu faire cela en retire autant de gloire que s'il avait baisé les mains du Prophète, la prière et le salut de Dieu soit sur lui⁴¹. » Notons aussi que, si on les compare aux fresques des maisons de pèlerins, ces tatouages évoquent le pèlerinage à La Mecque par ses représentations les plus officieuses et périphériques.

3. Le bestiaire

L'oiseau de la pensée

Les motifs d'oiseaux sont les plus nombreux. On en compte près de quatre-vingt-dix sur l'ensemble des pièces étudiées. Ils sont représentés soit isolément (43), soit sur une branche (11), soit en paire face à face (28), parfois associés avec des compositions florales⁴² (7), des compositions géométriques (5), une mosquée (1), des lions (1) et des femmes (5). Sous le nom d'oiseau de la pensée (*`asfûr el-fikr*), il est tatoué entre l'œil et la tempe pour remédier aux maux de tête et à la « faiblesse d'esprit »⁴³. W. Blackman note de même que ce tatouage est employé pour soulager les maux de tête aussi bien qu'en motif décoratif⁴⁴. Des proverbes associent

36. Centlivres 2007, p. 10.

37. Centlivres 1997, p. 26-33, Centlivres 2007, p. 9-10.

38. Fogel et Fontaine 1991.

39. Voir fig. 4 Le *mahmal* a été supprimé en 1926 mais la cérémonie de la procession du *mahmal* a continué d'être célébrée au Caire jusqu'en 1952.

40. Fogel et Fontaine 1991, p. 275 et 280.

41. Amîn 1953, p. 360.

42. Voir fig. 5.

43. Kossiakov 1966, p. 271.

44. Blackman 2000, p. 53.

l'oiseau, la tête et la pensée : « Comme si un oiseau s'était posé sur leur tête » suggérerait l'immobilité parfaite des gens occupés par ce qu'ils font ou par leurs pensées⁴⁵ ; « Les oiseaux de sa tête se sont envolés » signifie un éclat de colère⁴⁶. En revanche, le proverbe « Il s'est tatoué des oiseaux » est employé pour qualifier quelqu'un d'une grande bêtise. Il renvoie à l'opposition entre paysans et citadins, comme cet autre proverbe sur les tatouages : « Le paysan a beau se civiliser, jamais son tatouage ne disparaît »⁴⁷. Si ce n'est leur bec trop court, ces oiseaux huppés, tous représentés sur le même modèle, évoquent aussi la huppe (hudhud). Symbole de piété filiale⁴⁸, elle est également liée à la légende de Salomon et de la reine de Saba, dont elle fut la messagère. Elle est aussi douée de clairvoyance et voit « l'eau sous la terre »⁴⁹. Elle apparaît également dans les fresques qui décorent les maisons des pèlerins⁵⁰.

L'oiseau peut aussi être un attribut des saints qui ont la faculté de se transformer en oiseaux, tels Disûqî et Badawî⁵¹.

Le poisson fécond et nourricier

On dénombre cinquante-deux poissons dans l'ensemble des pièces étudiées. Ils peuvent être représentés seuls (27), se mordant parfois la queue (2), avec une fleur dans la bouche (9) et dans des compositions associant deux poissons en vis-à-vis, la queue entrecroisée, avec au centre une fleur (6), un autre poisson en quinconce (4), un buste de femme⁵² (4), une poignée de main et une fleur (1). Ces combinaisons sont parfois soulignées par un serpent (5).

À l'image de la sirène, une femme peut être associée à la figure du poisson : sortant de la bouche d'un poisson un buste de femme, tenant dans les mains un poisson et une feuille (MQB/K/1) ou deux bustes de femmes, armées d'épées, sortant de



Fig. 5 : Les oiseaux (MSG/1).

la bouche de deux poissons entrecroisés (MSG/2). Le thème du poisson et de la femme serait un symbole d'union pour représenter « l'aimant et l'aimée »⁵³.

Le poisson apparaît comme un symbole de fertilité, auquel s'ajoute aussi le symbole christique du poisson pour les coptes⁵⁴. Il est également curatif et protecteur : il existe des amulettes en forme de poisson, W. Blackman signale également le cas d'un homme guéri, par un tatouage

45. Henein 2007, 324 p. 146.

46. Henein 2007, 283 p. 133.

47. Tadié 2002, proverbes 2.51, p. 56, 3.58 p. 87 et note 21 p. 73.

48. La huppe a porté sa mère morte sur son dos pour lui trouver une sépulture, son aigrette fut la récompense de cette action, voir Wensick.

49. Henein 2007, 168 p. 168, Wensinck, p. 560. Dans *Le grand livre de l'interprétation des rêves* d'Ibn Sîrîn, 2005, p. 140, la huppe figure un homme clairvoyant.

50. Kossiakov 1966, p. 271.

51. Mayeur-Jaouen 1994, p. 491.

52. Voir fig. 5.

53. Caloyanni 1923, p. 123, Kossiakov 1966, p. 267. Dans la pl. I de Caloyanni 1923, figure une véritable sirène (buste de femme, corps de poisson) tenant un sabre et un oiseau.

54. Le nom grec du poisson (*ikhthus*) est l'acrostiche de Jésus Christ fils de Dieu Sauveur, qui est aussi un « pêcheur d'âmes ».



Fig. 6 : Femme, poissons, serpent et lion (MSG/2).

en forme de poisson sur le bras, de la possession par un *`ifrît*⁵⁵.

Le poisson pourrait-il aussi former un emblème de métier ? La pratique de la pêche est régulière en Égypte, des agriculteurs l'exercent pour compléter leurs revenus⁵⁶, d'où peut-être le caractère nourricier du poisson.

Le motif du lion : lion combattant, lion dompté

La figure du lion apparaît trente fois. Il est généralement armé d'une épée (21 motifs). Le motif de deux lions se faisant face de chaque côté d'un palmier dattier⁵⁷ se retrouve quatre fois : les lions se donnent la patte derrière le palmier et dans un cas ils regardent chacun l'oiseau juché sur leur queue⁵⁸ (MSG/1, MSG/2), deux lions croisent leurs armes derrière un palmier (MSG/1), deux lions sont enchaînés à un palmier, un oiseau juché sur leur queue (MQB/K/1). Le motif des deux animaux affrontés de chaque côté d'un palmier se retrouve également avec des chèvres (MSG/1) et des poissons (MSG/2). L'image de l'arbre nourricier est soulignée par les régimes de dattes. L'arbre de vie forme un thème de décoration très

répandu en Iran, où il est représenté entre deux animaux affrontés⁵⁹. Le symbolisme de l'arbre est particulièrement riche : fertilité avec l'analogie entre l'arbre fruitier et la femme féconde, cycle de la vie et de la mort, lien entre la terre et les cieux, axe du monde. Par quatre fois apparaît le motif du lion piétinant un serpent. Ce combat entre un animal solaire, que l'on retrouve aussi avec le coq, et un animal chthonien, pourrait symboliser la lutte et la victoire du bien sur le mal.

Le lion apparaît comme l'animal le plus fréquemment et le plus diversement représenté dans l'art musulman⁶⁰. Emblème du pouvoir et de la puissance, le lion armé, symbole d'action victorieuse, n'est pas sans évoquer le blason de l'empire perse, toujours présent sur le drapeau de l'Iran⁶¹. Figure ambivalente, le lion peut représenter les qualités de courage, de bravoure, de magnanimité, de hardiesse et de force aussi bien que la sauvagerie et la férocité dans laquelle il faut peut-être rechercher le sens des tatouages de lions domptés, enchaînés à un palmier (MQB/K/1), tenus en laisse par une femme armée (MQB/K/1), ou montés par un homme (MSG/1, MSG/2, MQB/K/1). Lui est également dévolue une fonction protectrice, « préservant contre toute entreprise hostile »⁶², et un rôle de gardien et de garant du pouvoir :

55. Blackman 2000, p. 54. Selon leur puissance, les djinns mal-faisants se subdivisent en *shaytân*, *`ifrît* (plur. *`afârît*) et *mârid*.

56. Henein 1988, p. 130-153.

57. Voir fig. 7.

58. Dans l'Égypte ancienne, deux lions dos à dos regardant chacun un horizon opposé représentaient la course du soleil et l'écoulement des jours, Chevalier et Gheerbrant 1982, p. 574.

59. Chevalier et Gheerbrant 1982, p. 63. Le motif de l'arbre entre deux animaux qui s'affrontent est également signalé au Maghreb par L. Bertholon et E. Chantre, *Recherches anthropologiques dans la Berbérie orientale (Tripolitaine, Tunisie, Algérie)*, Lyon, 1913, cité par Chebel 1995, p. 414.

60. Kindermann, p. 703.

61. Lux-Wurm 2001.

62. Kindermann, p. 703.



Fig. 7 : lions armés (MSG/1).

il est la monture des rois et le gardien de leur trône.

Il apparaît aussi comme l'attribut de saints personnages : Alî, gendre du prophète Muhammad et « lion de Dieu », saint Marc, qui évangélisa l'Égypte. Nombreux sont les saints à se transformer en lion ou à les chevaucher, ce qui manifeste leur maîtrise de la nature et du désir⁶³.

Le serpent, effroi et puissance

Le motif du serpent apparaît vingt-sept fois. Seul le plus souvent, il est parfois représenté en combat avec un lion (4) ou avec un coq (2). Il souligne également certains motifs de poissons et de buste de femme⁶⁴ (5).

Outre l'évocation phallique bien connue, le symbolisme du serpent est particulièrement dense et complexe⁶⁵. Dans l'interprétation des rêves, comme dans

les proverbes, il apparaît essentiellement comme la figure de l'ennemi, un animal malfaisant, nuisible, représentant le danger, l'hypocrisie et la méchanceté. D'autres proverbes introduisent cependant une alternative à cette image négative : « si un serpent venait à t'aimer, enroule-le autour de ton cou »⁶⁶, « Près d'un scorpion ne va pas mais près du serpent fais ton lit et dors »⁶⁷. Par ailleurs en arabe, le nom générique des serpents (*hayya*) dérive de la même racine que la vie (*hayâ*).

Selon Jâhiz, « le motif qui ajoute, peut-être, à la frayeur des gens relative aux serpents et ce pourquoi leur vue les

63. Voir par exemple Mayeur-Jaouen 1994, p. 487-488.

64. Voir fig. 6.

65. Voir Chevalier et Gheerbrant 1982, p. 867-879.

66. Tadié 2002, 11.100 p. 353.

67. Henein 2007, 56 p. 31.

68. Jâhiz 1988, p. 347.

impressionne, est l'affirmation des transmetteurs de traditions prophétiques selon laquelle, parmi les créatures les plus considérables créées par Dieu se trouvent le serpent, le crabe et le poisson »⁶⁸. On le dit doué d'une extraordinaire longévité car jamais il ne mourrait de mort naturelle, à quoi s'ajoute le renouvellement cyclique évoqué par sa mue. Il passe aussi pour être doté d'une force prodigieuse puisque aucun homme ne pourrait l'extraire du trou dans lequel il s'est réfugié⁶⁹

Est-ce cette force redoutable qu'évoquent les tatouages en forme de serpent ou bien la capacité à la dominer, à l'image du charmeur de serpent ? Par ailleurs, les scorpions et les serpents peints sur les fresques des maisons de pèlerins le seraient comme emblèmes de la confrérie de la Rifâ`iyya⁷⁰, dont les membres ont le pouvoir de manipuler et de manger des serpents venimeux. On peut ainsi se demander si – pure hypothèse – les membres d'une confrérie se faisaient tatouer l'emblème de leur saint.

Le coq, un animal viril à l'œil clair

Le coq apparaît trois fois isolément⁷¹ et deux fois en combat avec un serpent. On lui reconnaît une réputation de virilité, des qualités de courage, d'habileté et d'endurance au combat, une générosité proverbiale et une parfaite équité entre ses poules. On dit d'un homme viril, courageux, orgueilleux et dominateur qu'il est « devenu coq »⁷². Dans l'interprétation des rêves pourtant, animal domestique incapable de s'envoler, il représente l'esclave⁷³.

Il est un symbole solaire puisque son chant annonce la naissance du jour, d'où peut-être son œil clair⁷⁴. En égyptien, son chant porte le même nom que l'appel à la prière (adân pour adhân)⁷⁵. Il est également lié au monde céleste : son chant, bénéfique, serait déclenché par la vision

d'un ange, à l'opposé de l'âne dont le braiement est causé par celle d'un démon. Les coqs reprennent en écho le chant d'un ange gigantesque en forme de coq blanc qui, au paradis, sous le trône de Dieu, annonce les heures de la prière⁷⁶.

La chèvre, nourrice fougueuse et soumise

Il y a quatre motifs de chèvres parmi les modèles de tatouages (MSG/1, MSG/2), dont trois chèvres isolées, l'une avec une fleur à la bouche. Le quatrième motif représente deux chèvres face à face, enchaînées à un palmier portant deux régimes de dattes et un croissant à son sommet ; les chèvres portent un collier avec un pendentif en forme de croissant. Ceci rappelle le même motif des deux lions enchaînés à un palmier. Cette analogie avec le lion se retrouve dans les planches publiées par Caloyanni : une chèvre piétine un serpent (pl. II), la femme armée d'un sabre chevauchant une chèvre (pl. III) renvoie au motif de l'homme monté sur un lion⁷⁷. De telles analogies laissent supposer que la chèvre combattant le serpent peut être, à l'instar du lion et du coq, un symbole solaire, tout comme une « force » que l'on peut dominer en la chevauchant ou en l'enchaînant à un palmier, sous le signe de l'islam.

La chèvre est un symbole nourricier par son lait, son poil et son cuir ; d'elle aussi provient la corne d'abondance. Jâhiz

69. Jâhiz 1988, p. 345.

70. Fogel et Fontaine 1991, p. 282.

71. Voir fig. 4.

72. Henein 2007, p. 121.

73. Ibn Sîrîn 2005, p. 141.

74. Henein 2007, p. 121. Au Maghreb, figure parmi les tatouages médicaux un motif dit « œil de coq » (un losange avec un trait vertical au centre), Faublée et Rivière 1942, p. 77 et 80.

75. Henein 2007, 256 p. 123.

76. Kopf, 283-284.

77. Caloyanni 1923. Ces relations avec le lion et le serpent ne sont pas sans évoquer la chimère, à tête de lion, corps de chèvre et queue de serpent.

remarque que « en regard de la parenté avec les humains, créée par ce trait physique, les poils, les caprins ont plus de titre de gloire et de noblesse que tous les autres animaux⁷⁸ ». Elle évoque également la vitalité, avec quelque chose de capricieux et d'imprévisible. Elle gravit le sommet des montagnes et se trouve associée, dans les symboles chrétiens, à la perspicacité et à la puissance de vue. Petit bétail par opposition aux dromadaires, dont l'élevage est plus prestigieux, elle peut symboliser la modération et la modestie. Enfin, elle est aussi impudeur voire femme de mauvaise vie : à la différence des moutons, sa courte queue ne recouvre pas son postérieur⁷⁹.

4. Les personnages masculins : figures aimées, figures rebelles, figures viriles

Figures aimées, des tatouages amoureux ?

Parmi les vingt-cinq figures masculines répertoriées, divers motifs peuvent apparaître comme des tatouages de métier ou de corporation : un ânier avec son âne (MSG/1), un marchand de jus de fruit ou de sirop de réglisse (MSG/1), qui porte une grande jarre dans son dos, et tient à la main une petite cruche, un gobelet et deux soucoupes de cuivre, dont le tintement attire l'attention des passants, un policier au narguilé coiffé d'un tarbouche (MSG/1). Cinq autres petits motifs représentent un homme vêtu d'une djellaba et coiffé d'un tarbouche (MSG/1). Il tient une fleur (3), un parapluie (1) ou une fleur et une jarre (1). Caloyanni indique que les femmes portaient en tatouages des figures d'hommes, parfois assorties d'un prénom⁸⁰. Ces motifs pourraient donc aussi représenter l'homme aimé, identifié ou non par son métier.

L'acrobate et le bagarreur, figures rebelles ?

Deux acrobates figurent parmi ces modèles de tatouages : l'un, sur une jambe à dos de cheval, croise deux sabres au-dessus de sa tête (MSG/2), l'autre, pieds pardessus tête, se tient sur le dos d'une chaise (MQB/K/2). Ces motifs peuvent être des emblèmes professionnels. L'acrobate évoque aussi celui qui s'est affranchi des conditions communes et le renversement des valeurs. Autre forme de défi à l'ordre établi, on trouve également la représentation d'une bagarre : un homme en djellaba, tenant un narguilé se bat avec un policier (MSG/1).

Le tatouage a souvent été associé à la criminalité. De nombreuses études portent sur les tatouages des prisonniers, qui seraient les stigmates des individus dangereux, déviants et dégénérés. À la manière d'Alexandre Lacassagne (1843-1924), ce médecin lyonnais qui, dans ses travaux de psychologie et d'anthropologie criminelles, s'est beaucoup intéressé à la question du tatouage des prisonniers⁸¹, M. Caloyanni, conseiller à la Haute Cour d'appel du Caire, propose une « Étude des tatouages sur les criminels d'Égypte », portant sur plus de 3 000 individus tatoués, hommes, femmes et adolescents⁸². Cherchant à « fixer la psychologie du criminel tatoué égyptien », il interprète les motifs de tatouage comme les marques du « milieu » et de la prostitution : « En effet, tout tatoué, homme, portant les signes de

78. Jâhiz 1988, p. 315. Selon le traité d'Ibn Sîrîn 2005, p. 168, elle peut représenter des « hommes de noblesse ».

79. Ibn Sîrîn 2005, p. 168.

80. Caloyanni 1923, p. 123.

81. Voir par exemple *Les tatouages, étude anthropologique et médico-légale*, Paris, 1881, 115 p. et les textes édités et présentés par Artières 2004.

82. Caloyanni 1923. Au Maghreb, le Dr J. Herber a également travaillé sur les tatouages des prisonniers. On imagine la violence symbolique des séances de relevé.



Fig. 8 : Le chevalier (MSG/1).

poissons, de lions, de guerriers, du grand soleil levant, est un criminel adonné au haschich, à l'opium et à leurs dérivés. Les femmes ayant ces mêmes signes sont des prostituées, et les juvéniles, en grande majorité des invertis précoces⁸³. » Les études postérieures à ce courant d'analyse montrent qu'il n'existe pas de signe distinctif des « malfrats », qui puisent leurs motifs dans un registre commun⁸⁴. Le tatouage, selon le père Ayroul, « constitue comme le signe distinctif du peuple »⁸⁵.

Figures viriles

Parmi les figures viriles, on relève le dessin inattendu d'un gymnaste, un homme en justaucorps (ou en maillot s'il s'agit d'un nageur) frappé d'un croissant et d'un point, les poings sur les hanches (MSG/1). Le motif du chevalier, à cheval ou sur un lion, est la figure masculine la plus fréquente (10 motifs)⁸⁶. Toujours sur le même modèle, ce chevalier porte d'im-

menses moustaches et un casque ailé parfois surmonté d'un croissant, il est armé d'une lance, d'un sabre ; un carquois est souvent accroché à la selle du cheval. Ce personnage peut être identifié à `Antar ibn Shadâd⁸⁷, héros sublime et magnifique de la sîrat `Antar, qui est considérée comme un modèle du roman arabe de chevalerie⁸⁸. Doté d'une force incroyable, vaillant et hardi, il accomplit de merveilleux exploits. Il représente les vertus masculines : virilité, bravoure, générosité, fidélité, protection des faibles. « Image de ce qu'un homme peut devenir »⁸⁹, le chevalier symbolise la maîtrise, maîtrise de sa monture, fût-elle un lion, et de la cause qu'il sert.

Les nombreuses aiguères qui se trouvent dans les modèles de tatouage (14 motifs) pourraient peut-être former un symbole de masculinité. En effet, lors de la fête du subû`, qui marque le septième jour de la naissance d'un enfant et lors de laquelle il reçoit son prénom, sont utilisées des récipients « sexués » : aiguère pour les garçons, gargoulette (qulla) pour les filles. Elles sont décorées et remplies de l'eau du premier bain de l'enfant⁹⁰. Un autre sens peut cependant être donné au motif de l'aiguère, celui de la piété et de la charité associées au don de l'eau.

83. Caloyanni 1923, p. 127.

84. Kossiakov 1966. Voir aussi Parenteau-Denoël 2003.

85. Ayroul 1938, p. 95.

86. Voir fig. 8.

87. J'ai trouvé dans une librairie du Caire en février 2008 un bloc-note illustré de motifs de tatouages (chevrons pectinés, chèvres, palmier et poissons), dont la couverture représente ce même chevalier nommément désigné comme étant `Antar ibn Shadâd. Ce bloc-note est édité par The Palm Press, spécialisée dans les guides et les cartes d'Égypte, et qui propose aussi des blocs-notes avec des motifs pharaoniques, islamiques et donc « populaires » (*folk motif*).

88. Heller.

89. Chevalier et Gheerbrant 1982, p. 233.

90. Voir par exemple Janicot 1988, pp. 84-99.

5. Figure féminine, figure du désir : la femme aux deux visages

Figures du désir et de la séduction, les femmes, très largement représentées parmi les motifs de tatouages (83) quasiment à égalité avec les oiseaux, sont parées de leurs plus beaux atours. Elles portent des robes très colorées, souvent décolletées – quand celles-ci ne laissent pas apparaître leurs seins, comportant de nombreux empiècements et volants, dans lesquelles certains auteurs voient une inspiration persane, turque ou européenne⁹¹. Elles ont, provocation sensuelle, les cheveux détachés et sont souvent parées de nombreux et lourds bijoux (boucles d'oreilles, colliers, bracelets, bracelets de cheville).



Fig. 9 : Femme aux oiseaux (MSG/2).

Une première série de motifs évoque la *`arûsa*, la poupée, la fiancée, la jeune mariée : femme à l'oiseau (5), femme à la fleur (11), femme tenant une guirlande de fleurs ou de feuillages au-dessus de sa tête⁹² (13). D'autres dessins forment des motifs d'union : deux couples en pied (MSG/1, MSG/2), trois poignées de mains avec un buste de femme au centre ou un décor floral (MSG/1, MSG/2), une main tenant un bouquet (MSG/2). L'image de la bien-aimée pourrait être associée à sa profession : femme portant sur la tête un plateau de pain ou de gâteaux, une fleur et un chasse-mouches à la main (MSG/1), femme portant sur la tête et tenant à la main des corbeilles de fruits qui ressemblent à des citrons (MQB/K/1). Une figure de femme se distingue par sa coiffure un carré cranté – et sa tenue une robe verte toute simple. Elle se tient, dans une pose photographique, appuyée contre le dossier d'une chaise, comme si le dessinateur avait pris un cliché pour modèle (MQB/K/2). Figurent également trois femmes à l'enfant, l'une avec dans les bras un petit garçon coiffé d'un tarbouche (MSG/1), les deux autres portant « à l'égyptienne » une fillette à califourchon sur l'épaule (MQB/C/3, MQB/K/1).

Les deux bustes de femmes encadrés de drapeaux, pour l'un de drapeaux frappés d'un croissant (MSG/2), pour l'autre la femme portant un croissant sur la tête (MQB/K/1), forment peut-être des allégories de la nation.

L'image de la séductrice s'affirme avec le motif poétique et galant de la femme à la jarre (11)⁹³. On relève aussi toute une série de femmes dotées d'attributs masculins: femmes au narguilé (3), femmes à la

91. Caloyanni 1923, p. 119, Kossiakov, 1966, p. 271.

92. Voir la fig. 9.

93. Voir par exemple Amîn 1953, p. 94.

carabine (3) ou brandissant des sabres⁹⁴ (16), deux « matelotes » habillées d'un col marin, l'une vêtue d'un short et de bottes, tenant une ancre marine (MQB/K/2), l'autre, portant un caleçon long et moulant, le haut de la cuisse souligné par une jarretière, enlève ou remet sa chaussure (MSG/1). Figurent également des courtisanes : une danseuse (MSG/1) et enfin une femme nue et bottée tenant des fleurs



Fig. 10 : Femmes armées (MSG/1).

derrière la tête (MSG/1). Les femmes armées et plus encore celle qui tient un lion enchaîné à la patte (MQB/K/1) évoquent des images d'amazones et de séduction mortelle. Caloyanni indique que, parmi les tatouages arborés par les femmes⁹⁵, outre les poissons, les fleurs, les personnages et les noms masculins, se trouvaient des figures féminines : à quel visage de la femme – poupée ou amazone – s'identifiaient-elles ?

La force évocatrice des tatouages, en tant que symboles – toujours polysé-

miques, toujours ambivalents – demande à être encore précisée en croisant leurs thèmes et motifs avec ceux des tatouages du Maghreb et d'autres genres figuratifs comme les miniatures persanes et turques, les chromolithographies et les fresques peintes sur les maisons de pèlerins. D'autres sources s'offrent aussi à leur compréhension : les bestiaires et les cosmogonies, les contes et proverbes, les motifs littéraires, les légendes des saints, les savoirs magiques et divinatoires, les croyances religieuses. Le répertoire des motifs de tatouages égyptiens permet de relever les principales intentions de cette pratique, dont le caractère douloureux et surtout indélébile constitue l'un des aspects fondamentaux. Le tatouage est bijou et amulette, thérapeutique et protecteur. Il est signe d'élection et de distinction, d'allégeance, de consécration et de fidélité, héraldique et identification aux vertus et aux valeurs de l'objet, de l'animal ou du personnage représenté. Intime et collectif, il renvoie à l'imaginaire et aux représentations collectives comme à des fragments d'autobiographie, épreuves surmontées, vertus arborées, amours jurées dont il est la plus belle blessure.

94. Voir la fig. 10.

95. Caloyanni 1923, p. 123.

Bibliographie

- Amin Ahmad 1953, *Qâmûs al-'âdât wa-l-taqâlîd wa-l-ta'âbîr al-misriyya*, Le Caire, Lajnat al-ta'lîf wa-l-tarjama wa-l-nashr, 480 p.
- Artières Philippe 2004 (éd.), *À fleur de peau. Médecins, tatouages et tatoués 1880-1910*, Paris, Éd. Allia, 2004, 76 p.
- Ayrout Henry Habib 1938, *Mœurs et coutumes des fellahs*, Paris, Payot, 189 p.
- Beg M. A. J., « Saqqâ' », *Encyclopédie de l'Islam*, t. VIII, 2^e éd, p. 922-923.
- Bible, traduction œcuménique, Paris, Société biblique française et Éd. du Cerf, 2004, 1 819 p.
- Blachère R., « `Antara », *Encyclopédie de l'Islam*, t. I, 2^e éd, p. 537.
- Blackman Winifred S 2000, *The fellahin of Upper Egypt*, Le Caire, the American University in Cairo Press (1^{re} éd. 1927), 330 p.
- Caloyanni M. 1923, « Étude des tatouages sur les criminels d'Égypte », *Bulletin de l'Institut d'Égypte*, t. V, p. 115-128, 9 pl.
- Caruchet William 1995, *Le tatouage ou le corps sans honte*, Paris, Séguier, 352 p.
- Centlivres Pierre et Centlivres-Demont Micheline 1997, *Imageries populaires en Islam*, Genève, Georg Éd., 106 p.
- , 2007, « Une présence absente : symboles et images populaires du prophète Mahomet », www.unil.ch/webdav/site/bcu/La%20BCU%20en%20bref/expositions/2007/Centlivres/Mahomet.BCU.pdf, 14 p.
- Chebel Malek 1993, *L'imaginaire arabo-musulman*, Paris, PUF, 388 p.
- , 1995, *Dictionnaire des symboles musulmans*, Paris, Albin Michel, 500 p.
- Chevalier Jean et Gheerbrant Alain 1982, *Dictionnaire des symboles*, Paris, Éd. R. Laffont et Jupiter, 1060 p.
- Doutté Edmond 1908, *Magie et religion dans l'Afrique du Nord*, Alger, Jourdan, 617 p.
- Faublée J. et Rivière T. 1942, « Les tatouages des Chaouia de l'Aurès », *Journal des Africanistes*, vol. 12, pp. 67-80. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/jafr-0037-9166_1942_num_12_1_2525.
- Fogel Frédérique et Fontaine Hugues 1991, « Images du pèlerinage : représentations de l'islam populaire » in *Images d'Égypte. De la fresque à la bande dessinée*, Le Caire, CEDEJ, pp. 271-284.
- Fouquet Dr 1899, « Le tatouage médical en Égypte dans l'antiquité et à l'époque actuelle », *Archives d'anthropologie criminelle*, XIII, p. 1-10.
- Heller B., « Sîrat `Antar », *Encyclopédie de l'Islam*, t. I, 2^e éd, p. 533-537.
- Henein Nessim Henry 1988, *Mârî Girgis, village de Haute-Égypte*, Le Caire, IFAO, 443 p.
- , 2007, *Proverbes égyptiens relatifs aux poissons et aux oiseaux*, IFAO, Le Caire, 194 et 166 p.
- Ibn Sîrin Muhammad 2005, *Le grand livre de l'interprétation des rêves*, traduit et présenté par Youssef Seddik, Éd. de l'Aube, 370 p.
- Jâhiz 1988, *Le cadi et la mouche. Anthologie du Livre des animaux*, extraits choisis, traduits de l'arabe et présentés par Lakhdar Souami, Paris, Éd. Sindbad, 433 p.
- Janicot Marie-José 1988, *Avoir un enfant en Égypte. Enquête sur les rites et comportements*, Le Caire, CEDEJ, 221 p.
- Keimer Louis 1948, *Remarques sur le tatouage dans l'Égypte ancienne*, Mémoires présentés à l'Institut d'Égypte, t. 53, Le Caire, 118 p. XXVIII pl.

- Kindermann H., « Al-asad », *Encyclopédie de l'Islam*, t. I, 2^e éd, p. 702-704.
- Kopf L., « Dîk », *Encyclopédie de l'Islam*, t. II, 2^e éd, p. 283-284.
- Kossiakov Nadia 1966, « Un répertoire-modèle de tatouage égyptien », *Objets et mondes. La revue du musée de l'Homme*, t. VI, p. 263-278.
- Lane Edward 1989, *Manners and Customs of the Modern Egyptians*, Londres, East-West Publications (1^{re} éd. 1836), 583 p.
- Levi-Strauss Claude 1955, *Tristes tropiques*, Paris, 10/18, 380 p.
- Lux-Wurm Pierre C. 2001, *Les drapeaux de l'islam de Mahomet à nos jours*, Paris, Bichet Chastel, 343 p.
- Mayeur-Jaouen Catherine 1994, *Al-sayyid Ahmad al-Badawî. Un grand saint de l'islam égyptien*, Le Caire, IFAO, 608 p.
- Muyser Jacob (Mgr) 1952, « Survivance du tatouage chrétien en Égypte. Contribution au folklore copte », *Les Cahiers coptes*, 2, p. 11-23.
- Ruska J., « Hayya », *Encyclopédie de l'Islam*, t. III, 2^e éd, p. 344-345.
- Parenteau-Denoël Marie 2003, « Les palimpsestes des prisons. Les corps tatoués des prisonniers (archives), *Terrains et travaux*, 5, pp. 132-150. http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=TT&ID_NUMPUBLIE=TT_005&ID_ARTICLE=TT_005_0132.
- Tadié Arlette 2002, *Le sel de la conversation. 3 000 proverbes d'Égypte*, Paris, Maisonneuve et Larose, 616 p.
- Wensinck J., « Hudhud », *Encyclopédie de l'Islam*, t. III, 2^e éd, p. 560.
- Wiens, Claudia Y. 2003, *Coptic life in Egypt*, Le Caire, American University in Cairo Press, 121 p.